

Public concerné

Formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (formateurs APS ASD).

Prérequis

Pour s'inscrire à cette formation, les participants doivent être titulaires des certificats de « formateur d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » à et de « formateur en sauvetage secourisme du travail » (SST) en cours de validité.

Objectifs de la formation

Objectif de formation : mettre en œuvre les formations d'APS ASD conformes aux nouveaux référentiels de 2021 et les formations « Acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile : accompagner la mobilité de la personne » (valant MAC APS ASD)

Objectifs pédagogiques :

- Maintenir et actualiser ses compétences de formateur APS ASD.
- Intégrer « l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi » dans les formations d'APS ASD.

Contenu de la formation

- Les enjeux de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
- La démarche basée sur l'analyse au cas par cas de la situation d'accompagnement et intégrant :
 - > Les déplacements naturels
 - > La capacité de la personne à prendre part à son déplacement
 - > L'environnement
 - > Les modalités d'assistance
 - > Les aides techniques adaptées
- La conception, l'organisation, l'animation et l'évaluation de la formation-action APS ASD et la formation « Acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile : accompagner la mobilité de la personne » (valant MAC APS ASD)

Méthodes pédagogiques utilisées

Le stage s'appuie sur des exposés théoriques et des mises en situation, une expérimentation de méthodes et d'outils et des échanges sur les pratiques.

Durée

4 jours soit 28 heures

Validation

A l'issue de cette formation valant MAC, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS un certificat de « formateur d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » valable 36 mois.

Devenir formateur d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile : accompagner la mobilité de la personne aidée

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'APS ASD » (MAC) d'une durée de 21 heures.

Ces formations sont assurées par un formateur d'APS ASD certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.